



PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL

MUNICIPAL JEUDI 4 JUIN 2026 (AFFICHAGE)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 juin 2026, à 20h30, à la Mairie sous la présidence de Didier Blanchard, Maire.

15 membres présents : Didier BLANCHARD, Véronique BLANCHARD, Ludovic CHARVOLIN, Amandine GIRAUDIER, Chantal BELLUT, Gérald PREBET, Fabrice PLEVY, Stéphane VENET, Thierry ROST, Sandra GUILLIEM, Céline MARTINIERE POTOT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Stéphanie VAL et Baptiste ABRIAL.

Membres absents excusés : néant

Secrétaire de séance : Gérald PREBET

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance :

- *Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police (signalisation horizontale au centre bourg)*
- *Vote de subventions diverses*
- *Opposition au transfert du pouvoir de police spéciale au président de la CCMDL*
- *Approbation des modifications à apporter aux statuts du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier*
- *Désignation des conseillers municipaux aux commissions de la CCMDL*
- *Compte rendu des commissions*
- *Questions diverses*

Un point est rajouté à l'ordre du jour : la souscription de parts sociales auprès de la SCIC VIATERLY.

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations prises lors de la séance du 23 avril 2026.

Le procès-verbal de la séance du 23 avril 2026 est approuvé.

Délibération n° 2026-06-01 : demande de subvention amendes de police pour signalisation horizontale au centre bourg

Le Conseil Municipal demande une subvention au titre du produit des amendes de police pour refaire le marquage au sol en résine (places de parking, passages piétons, dents de requin, ralentisseurs, stops et céder-le-passage) du centre bourg. Le devis établi par le service voirie de la CCMDL s'élève à 7 155.75 € HT.

Délibération n° 2026-06-02 : vote de subventions diverses

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

Association des Handicapés des Monts du Lyonnais	Mairie 69610 Ste Foy l'Argentière	150 €
Association Sourire et Partage	257, avenue de la Libération 69590 St Symphorien-sur-Coise	200 €
Association pour le développement de l'animation	Hôpital local 42140 Chazelles-sur-Lyon	200 €

Les restaurants du Coeur	6-12 Espace Henry Vallée 69007 Lyon	100 €
Solidair'Aidants Monts du Lyonnais	4, rue de la Mairie 69850 Duerne	100 €
A votre écoute	Mairie - Grande Rue 69610 Ste Foy l'Argentière	50 €
AMF Téléthon	Institut de Myologie – 47-83, Bd de l'Hôpital – 75651 PARIS cedex 13	50 €
Docteur Clown	Bureau du Parc « les Cèdres » 56, avenue du 11 novembre 1918 69160 Tassin la Demi Lune	50 €
Association la Symphoriette	Mairie – Place du Marché 69590 St Symphorien-sur-Coise	200 €
Association de parents d'Elèves de l'Ecole des Colombes	59, rue des Colombes 69610 Grézieu-le-Marché	295.50 €

Chantal BELLUT demande si la commune participe pour les formations BAFA auprès d'Archipel.

Depuis 2022, la commune a mis en place un dispositif d'aide financière à la formation BAFA. Elle participe à hauteur de 100 € pour les jeunes grézollais qui souhaitent s'inscrire à la formation. Ce dispositif d'aide s'applique pour les sessions de formations organisées par le centre socio culturel ARCHIPEL sur le territoire. La participation financière est versée directement à Archipel.

Délibération n° 2026-06-03 : opposition au transfert de pouvoir de police spéciale au Président de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) exerce les compétences en matière de voirie, d'assainissement, d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage, de gestion des déchets ainsi que de l'habitat. En application de l'article L.5211-9-2 du code général des collectivités territoriales, les pouvoirs de police correspondants seraient transférés de plein droit à son président. Afin de permettre à la commune de conserver la maîtrise de ces pouvoirs de police, dans un objectif de gestion de proximité adaptée aux spécificités locales, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et du président de la CCMDL, décide de s'opposer au transfert de police. Ces pouvoirs continueront donc d'être exercés par le maire de la commune.

Délibération n° 2026-06-04 : approbation des modifications à apporter aux statuts du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier

Le syndicat des eaux des Monts du Lyonnais (SIEMLY) doit mettre à jour ses statuts suite à la prise de compétence « eau potable » par la Communauté de Communes de Forez Est. Dans le cadre du principe de « représentation substitution », ce sont désormais les représentants désignés par la CC Forez Est qui siégeront au syndicat en lieu et place des représentants des communes. Au total vingt communes du syndicat sont concernées telles que Violay, St Martin Lestra, Panissières, Civenç,...

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SIEMLY ainsi présentée.

Délibération n° 2026-06-05 : souscription de parts sociales auprès de la SCIC VIATERLY

L'abattoir de St Romain de Popey est actuellement en redressement judiciaire et risque de fermer prochainement.

De nombreux éleveurs du territoire seront impactés si cette fermeture se confirme.

En effet, ils devront chercher un autre site d'abattage qui nécessitera certainement de faire plus de kilomètres.

Des filières entières seront aussi impactées puisque l'abattoir de St Romain de Popey est le dernier abattoir du département à posséder une ligne d'abattage de porcs. Il propose également d'autres prestations, comme l'abattage de cerfs, qui ne sont pas proposées par les autres abattoirs.

Un projet de reprise a rapidement été proposé au tribunal.

Il est porté par la Chambre d'agriculture du Rhône, la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR), le Département du Rhône, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

L'objectif est de maintenir un site d'abattage de qualité au service des éleveurs et des artisans du territoire.

La SCIC VIATERLY est donc créée avec une gouvernance partagée (salariés et bienfaiteurs, usagers, collectivités territoriales, Chambres consulaires).

Afin de constituer le capital social et le conseil d'administration, il est demandé aux usagers et aux collectivités d'acquérir des parts sociales. Une part sociale vaut 100 €.

Il est également possible d'acquérir des parts sociales en tant que bienfaiteur pour soutenir le projet.

5 éleveurs de la commune de Grézieu-le-Marché ont recours régulièrement ou occasionnellement à l'abattoir de St Romain de Popey.

Afin de pérenniser ce service sur le territoire pour les éleveurs de la commune, et afin de soutenir le projet de reprise, il est proposé au conseil municipal d'acquérir 2 parts sociales en tant que bienfaiteur.

Il est précisé que cette acquisition ne correspond pas à un don, mais à l'acquisition d'un capital social.

Les bénéfices éventuels seront mis en réserve de la société et la redistribution aux associés sera limitée.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à souscrire au capital social de la SCIC SA à hauteur de 200 € correspondant à 2 parts sociales.

Questions diverses et comptes rendus des commissions

Didier BLANCHARD:

- Désignation des conseillers municipaux aux commissions de la CCMDL : chaque commune membre est invitée à désigner des représentants pour les différentes commissions de travail mises en place. Sont désignés :
 - Commission Agriculture / Forêt : Amandine GIRAUDIER
 - Commission Assainissement / Rivières : Ludovic CHARVOLIN
 - Commission Bâtiments / Patrimoine : / (pas d'obligation)
 - Commission Culture : Chantal BELLUT
 - Commission Economie : Didier BLANCHARD
 - Commission Gestion des Déchets : Véronique BLANCHARD
 - Commission petite enfance / enfance / jeunesse : Sandra GUILLIEM
 - Commission solidarités : Gérald PREBET
 - Commission loisirs et tourisme : (pas d'obligation) Thierry ROST

Commission transition écologique : Céline MARTINIÈRE POTOT

Commission habitat & urbanisme : Fabrice PLEVY

+ SCOT : 1 ou 2 délégués (maire et/ou adjoint à l'urbanisme) : Didier BLANCHARD – Amandine GIRAUDIER

Commission voirie : Ludovic CHARVOLIN

Commission mobilité : Baptiste ABRIAL

- Désignation de deux délégués à la commission de la répartition des impôts (CFE) : Emilien VIRICEL, Ludovic CHARVOLIN
- Désignation d'un correspondant défense : Gérald PREBET.
- Désignation d'un correspondant incendie et secours : Didier BLANCHARD
- Référents ambroisie : 2 référents pour lutter contre l'ambroisie et limiter le fléau sanitaire ainsi que l'impact sur les rendements agricoles de cette plante invasive – Florence BLANCHARD – Raphaël GUICHARD.
- Référents moustique tigre : Véronique BLANCHARD – Raphaël GUICHARD
- Désignation d'un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein du conseil municipal pour participer à la commission de contrôle des listes électorales : Florence BLANCHARD (titulaire) – Sandra GUILLIEM (suppléante).
- Correspondant du progrès : Mathieu THIZY de Pomeys.

Véronique BLANCHARD :

- Recrutement d'un agent d'entretien (école-cantine) : Nathalie BURNOU a été retenue pour remplacer Evelyne GOUTAGNY
- Cantine scolaire : Elodie du bar-restaurant Elo les Gourmands a les agréments pour faire la cantine à la rentrée. Elle commencera le 1^{er} septembre.
- Invitation fête de l'école : les conseillers sont invités à se rendre à la fête de l'école le vendredi 26 juin à 19h.
- Bibliothèque : remise des albums aux bébés lecteurs le samedi 13 juin à 10h30.
- Reconnaissance des Justes (famille MURE) : la date du 29 novembre après-midi a été actée pour une remise officielle de médaille de Juste.
- AG 4 cantons du 24/04 : 20 000 costumes mis à disposition (structure qui fonctionne avec 15 bénévoles, 3 jeunes ont intégré la structure et font de la promotion sur les réseaux.
Permanences les mercredi après-midi/ samedi matin uniquement sur RDV
- bénéfice 15 000 € / an.
Comice des 4 cantons : 27-28/06/2026 à Chazelles-sur-Lyon.
Projet de créer une chorale itinérante (samedi) complémentaire aux chorales existantes (classiques et variétés)
- Course de côte des 3 et 4 octobre 2026 : réunion mercredi 24/06/2026 à 17h30
- Commission sociale : réunion lundi 6/07 à 20h30.
- Réunion commission communication : mercredi 24/06 à 20h30

Sandra BERTHOLLET :

- Cyclo des Monts samedi 6 juin : 110 enfants sur 8 groupes – 70 repas à la salle du Cartay. Il faut des signaleurs aux intersections.

Amandine GIRAUDIER

- Rencontre avec les représentants FCMG le 3/06/2026 : travaux éclairage, installation des nouvelles mains courantes. Les bénévoles du FCMG vont enlever la main courante. L'évacuation et le transport seront pris en charge par la commune. Un

devis sera demandé à La Clé des Champs pour le remplacement de la main courante. (les travaux doivent être faits avant le 15/09).

- Urbanisme : 6 permis de construire en cours sur 15 lots au lotissement le Grex.

➤

Ludovic CHARVOLIN :

- Epareuse : la nouvelle épareuse est en service
- Travaux de voirie CCMDL : rue du Gaboudin et lotissement soleil levant (travaux à la fin de l'année)
- Réunion commission voirie espaces verts : mardi 23/06 à 20h pour parler de la voie de liaison douce
- Travaux de réfection bibliothèque : mur (toile + peinture) + relamping : travaux en interne avec les conseillers municipaux et les employés communaux fin août – arrache du papier peint entre le 20/08 et le 26/8 – pose du revêtement 27-28/08 - peinture le 29/08.
Réunion commission bâtiment pour le choix des couleurs : jeudi 2/07 à 19h30 avant la réunion du conseil municipal qui sera exceptionnellement à 20h (présentation du plan guide par les Ateliers de Montrottier).

Stéphanie VAL

- Archipel : il propose un accompagnement scolaire pour les enfants du CP à la 3^{ème} accompagné par des bénévoles. Un appel aux bénévoles est lancé. Les bénévoles sont formés et accompagnés.

Séance levée à 23h55

Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi 2 juillet 2026 à 20h

Procès-verbal arrêté lors de la séance du 2 juillet 2026.

Prochaine réunion maire adjoints jeudi 25/06 à 17h30.

(secrétaire de séance Fabrice Plévy)

Le Maire
Didier BLANCHARD



Le secrétaire de séance
Gérald PREBET